



CSE Central du 20 janvier 2023

Déclaration de la CGT

Après une mobilisation exceptionnelle de plus de 2 millions de citoyennes et citoyens contre le projet de réforme des retraites, l'intersyndicale nationale appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le 31 janvier et réclame le retrait de la réforme. Ce mouvement social va donc s'inscrire dans la durée.

A France Télévisions, il s'agit d'un préavis de grève à durée illimitée afin de couvrir toute la durée du conflit. L'impact a été fort hier, il continuera chaque jour. Nous sommes conscients de la désorganisation que cela peut provoquer et nous incitons la direction de France Télévisions à remonter cette situation aux ministères des Finances, du Travail et de la Culture afin que ce gouvernement comprenne qu'il sera responsable, par son entêtement, de la désorganisation grandissante du pays. Les Français veulent un autre choix de société, celui de la qualité de vie et du partage des richesses.

Cette qualité de vie passe par un climat social serein et apaisé et l'audiovisuel public a son rôle à jouer en la matière en étant le véritable lieu du débat citoyen, où chacun peut exposer son point de vue sans verser dans l'invective permanente et les contre-vérités. Certes il y a encore des progrès à faire et nous devons faire face à la lutte incessante des pourfendeurs du Service Public, comme nous l'avons vu encore récemment dans un talk-show abêtissant d'une chaîne privée à hauteur de caniveau.

L'audiovisuel public est plongé dans un contexte économique et social très tendu. Et nous savons tous à quel point la négociation du futur COM est vitale pour notre avenir. Même si la ministre de la Culture répète à l'envi que nous avons besoin d'un audiovisuel public fort, nous savons tous qu'au-delà de la nécessaire définition de ses missions, c'est le financement qui donnera le LA du champ des possibles.

Ainsi, après avoir agité le spectre du retour de la budgétisation, c'est maintenant la piste du maintien d'un financement par une fraction de TVA qui tiendrait la corde du côté de la ministre. Pourtant, les auteurs du rapport IGF-IGAC de juillet 2022 ont fait d'autres propositions lors de leur audition par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'avenir de l'Audiovisuel Public.

Pour notre part, nous continuons de porter haut et fort le fait que seul un financement par une taxe affectée de type redevance sera à même d'assurer une pérennité budgétaire à l'Audiovisuel Public ainsi que son indépendance tant vis à vis du pouvoir politique que des lobbyistes et influenceurs divers et variés.

Nous sommes réunis ce jour en CSEC central pour aborder des sujets majeurs pour l'avenir de France Télévisions, avec des impacts dont ne nous mesurons pas encore tous les tenants et aboutissants. Il nous appartiendra donc d'expertiser en profondeur les projets de la direction

pour en comprendre tous les effets à court, moyen et long termes, faire des propositions alternatives si besoin et les contester le cas échéant. Cela est déjà le cas pour le projet Tempo, pour lequel le flou reste total sur les impacts. Comment s'inscrire positivement dans un tel projet qui prévoit comme prérequis la suppression des éditions nationales de France 3 ? Nous avons le sentiment qu'il s'agit, à terme, d'un projet d'économie. A la direction de nous démontrer le contraire.

Les enjeux organisationnels des projets Campus et Tempo bien que différents portent en eux une forme d'intrication qu'il nous reviendra de mettre à jour dans les prochains mois.

Enfin, nous allons ouvrir cette séance avec le projet de cessation d'activité de Salto, un partenariat public-privé qui encore une fois tourne mal comme nous l'avons déjà vu de multiples fois par le passé. Nous voulons connaître précisément l'impact financier de cette déconvenue ainsi que l'impact social pour les 42 salariés de Salto.

Paris, le 20 janvier 2023